



SA GGG REAL ESTATE
RUE MARIE DEPAGE, 1
1180 UCCLE
TÉL. 023473324
info@ggg-sa.be
Num. IPI : 503 815 - 512 649

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 07/10/2025 À 18:00

**0091 - MEYERBEER 126 (0833.345.707)
RUE MEYERBEER 126
1180 UCCLE**

Lieu de l'assemblée : Sur place chez Mme Lecocq
Rue Meyerbeer, 126
1180 Uccle

Procès verbal

Sur convocation du syndic, SA GGG Real Estate, les copropriétaires de l'immeuble sus-énoncé se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire.

8 copropriétaires sur 9 totalisant 915,00 / 1 048,00 quotités sont présents ou valablement représentés ainsi qu'en fait foi la feuille de présence.

La séance est déclarée ouverte à 18:00 après signature de la feuille de présence.

Sont présents ou représentés :

- **C1644 - Mr. & Mme SAND HOLMBERG - GARCIA LAGRANJA Victor - Lourdes** représentant 119,00 / 1 048,00 quotités
- **C1645 - Mr. & Mme MABILLARD Vincent et Nutcha** représentant 120,00 / 1 048,00 quotités
- **C1650 - MME Armali Alya** représentant 127,00 / 1 048,00 quotités
- **C1651 - M. Prieto Quesada (I) Laurent** représentant 120,00 / 1 048,00 quotités
- **C1654 - MME Gambirasio Nadia** représentant 48,00 / 1 048,00 quotités
- **C1659 - Mr. & Mme Wieladek - Grabowska Rafal et Dorota** représentant 126,00 / 1 048,00 quotités
- **C1660 - Mr. & Mme Baron - Kyuregyan Jerome et Nazeli** représentant 135,00 / 1 048,00 quotités
- **C1662 - MME Lecocq Céline** représentant 120,00 / 1 048,00 quotités

Ne sont ni présents ou représentés :

- **C1657 - Mr. & Mme Rosy - Bahadorani (I) Philippe et Rebeka** représentant 133,00 / 1 048,00 quotités

LISTE DES RÉOLUTIONS

1. NOMINATION DU OU DE LA PRÉSIDENT(E) DE L'ASSEMBLÉE.

L'Assemblée Générale nomme Mme Céline Lecocq présidente de séance

Majorité absolue	Oui	915,00	100,00 %
	Non	0,00	0,00 %
	Voix exprimées	915,00	-
	Abstentions	0,00	-
Oui	MME Armali Alya - Mr. & Mme Baron - Kyuregyan Jerome et Nazeli - MME Gambirasio Nadia - MME Lecocq Céline - Mr. & Mme MABILLARD Vincent et Nutch - M. Prieto Quesada (I) Laurent - Mr. & Mme SAND HOLMBERG - GARCIA LAGRANJA Victor - Lourdes - Mr. & Mme Wieladek - Grabowska Rafal et Dorota		
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

2. NOMINATION DU OU DE LA SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE.

Le syndic représenté par Selim Benzaghoul assurera le rôle de Secrétaire de Séance.

Majorité absolue	Oui	915,00	100,00 %
	Non	0,00	0,00 %
	Voix exprimées	915,00	-
	Abstentions	0,00	-
Oui	MME Armali Alya - Mr. & Mme Baron - Kyuregyan Jerome et Nazeli - MME Gambirasio Nadia - MME Lecocq Céline - Mr. & Mme MABILLARD Vincent et Nutch - M. Prieto Quesada (I) Laurent - Mr. & Mme SAND HOLMBERG - GARCIA LAGRANJA Victor - Lourdes - Mr. & Mme Wieladek - Grabowska Rafal et Dorota		
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

3. APPROBATION DES COMPTES.

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice 2024/2025.

Majorité absolue	Oui	915,00	100,00 %
	Non	0,00	0,00 %
	Voix exprimées	915,00	-
	Abstentions	0,00	-
Oui	MME Armali Alya - Mr. & Mme Baron - Kyuregyan Jerome et Nazeli - MME Gambirasio Nadia - MME Lecocq Céline - Mr. & Mme MABILLARD Vincent et Nutch - M. Prieto Quesada (I) Laurent - Mr. & Mme SAND HOLMBERG - GARCIA LAGRANJA Victor - Lourdes - Mr. & Mme Wieladek - Grabowska Rafal et Dorota		
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

4. DÉCHARGE AU COMMISSAIRE AUX COMPTES.

L'Assemblée Générale donne décharge au commissaire aux comptes pour l'exercice 2024/2025.

Majorité absolue	Oui	915,00	100,00 %
	Non	0,00	0,00 %
	Voix exprimées	915,00	-
	Abstentions	0,00	-
Oui	MME Armali Alya - Mr. & Mme Baron - Kyuregyan Jerome et Nazeli - MME Gambirasio Nadia - MME Lecocq Céline - Mr. & Mme MABILLARD Vincent et Nutchka - M. Prieto Quesada (I) Laurent - Mr. & Mme SAND HOLMBERG - GARCIA LAGRANJA Victor - Lourdes - Mr. & Mme Wieladek - Grabowska Rafal et Dorota		
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

5. DÉCHARGE AU CONSEIL DE COPROPRIÉTÉ.

L'Assemblée Générale donne décharge au conseil de copropriété pour l'exercice 2024/2025.

Majorité absolue	Oui	915,00	100,00 %
	Non	0,00	0,00 %
	Voix exprimées	915,00	-
	Abstentions	0,00	-
Oui	MME Armali Alya - Mr. & Mme Baron - Kyuregyan Jerome et Nazeli - MME Gambirasio Nadia - MME Lecocq Céline - Mr. & Mme MABILLARD Vincent et Nutchka - M. Prieto Quesada (I) Laurent - Mr. & Mme SAND HOLMBERG - GARCIA LAGRANJA Victor - Lourdes - Mr. & Mme Wieladek - Grabowska Rafal et Dorota		
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

6. DÉCHARGE AU SYNDIC.

L'Assemblée Générale donne décharge au syndic pour l'exercice 2024/2025.

Majorité absolue	Oui	915,00	100,00 %
	Non	0,00	0,00 %
	Voix exprimées	915,00	-
	Abstentions	0,00	-
Oui	MME Armali Alya - Mr. & Mme Baron - Kyuregyan Jerome et Nazeli - MME Gambirasio Nadia - MME Lecocq Céline - Mr. & Mme MABILLARD Vincent et Nutchka - M. Prieto Quesada (I) Laurent - Mr. & Mme SAND HOLMBERG - GARCIA LAGRANJA Victor - Lourdes - Mr. & Mme Wieladek - Grabowska Rafal et Dorota		
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

7. INFORMATION : RAPPORT D'ÉVALUATION SUR LES CONTRATS DES FOURNISSEURS RÉGULIERS.

- Electricité: **Total Energies**
- Eau: **Vivaqua**
- Gaz: **Total Energies**
- Ascenseur (entretien): **AC-Lift**
- Ascenseur (contrôle): **Vinçotte**
- Chauffage: **Elaerts**
- Calorimètres: **ISTA**
- Nettoyage: **Aqua-Cleaning sprl**
- Assurance: **Ethias**
- Protection juridique: **ARAG**
- Courtier: **Meuwèse & Gulbis**
- Syndic: **GGG Real Estate SA**
- Banque: **KBC**

L'Assemblée Générale confirme les contrats de fourniture en cours.

Majorité absolue	Oui	915,00	100,00 %
	Non	0,00	0,00 %
	Voix exprimées	915,00	-
	Abstentions	0,00	-
Oui	MME Armali Alya - Mr. & Mme Baron - Kyuregyan Jerome et Nazeli - MME Gambirasio Nadia - MME Lecocq Céline - Mr. & Mme MABILLARD Vincent et Nutcha - M. Prieto Quesada (I) Laurent - Mr. & Mme SAND HOLMBERG - GARCIA LAGRANJA Victor - Lourdes - Mr. & Mme Wieladek - Grabowska Rafal et Dorota		
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

8. STATUT LITIGE ROSY-BAHADORANI.

Suite aux différents échanges entre Maître Van Oers, le syndic et le conseil de copropriété, l'Assemblée Générale est informée du statut du litige actuel.

Maître Van Oers qui représentera l'ACP aura rendez-vous chez le notaire Mme Julie Perin pour signer l'acte d'ouverture de la liquidation le 16/10/2025.

L'Assemblée Générale demande que le syndic envoie la situation actualisée du décompte des dettes au notaire avant la réunion.

Le syndic confirme répondre aux demandes de Maître Van Oers concernant la transmission de la situation à chaque fois actualisée.

9. STATUT LITIGE XL IMMOBILIER.

La créance d'XL Immobilier a été récupérée par la copropriété pour un montant de 15.000,00€

Le dossier est donc clôturé.

10. STATUT INTERVENTION ASSURANCE PROTECTION JURIDIQUE.

Le syndic a informé l'Assemblée Générale que la compagnie ARAG prenait en charge les frais d'honoraires d'avocat et de huissier à dater de la citation (08/05/2024) et que le plafond d'intervention est limité à 20.000€ pour l'ensemble des frais externes.

Le syndic informe également qu'il tente via le courtier d'obtenir une intervention de la compagnie au prorata des arriérés venus s'ajouter à la dette existante après la prise d'effet de sa garantie.

11. STATUT SINISTRE HOLMBERG-GARCIA.

L'expertise est prévue le 06/11/2025.

L'Assemblée Générale souhaite avoir un devis pour remplacer le zinc de la corniche.

12. STATUT SINISTRE MABILLARD/ARMALI.

Le sinistre est clôturé et le remboursement a été effectué.

13. CHANGEMENT DE LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE.

L'Assemblée Générale approuve le changement de l'exercice comptable.

Le nouvel exercice comptable s'étendra du 01/01 au 31/12.

Majorité absolue	Oui	915,00	100,00 %
	Non	0,00	0,00 %
	Voix exprimées	915,00	-
	Abstentions	0,00	-
Oui	MME Armalí Alya - Mr. & Mme Baron - Kyuregyan Jerome et Nazeli - MME Gambirasio Nadia - MME Lecocq Céline - Mr. & Mme MABILLARD Vincent et Nutchá - M. Prieto Quesada (I) Laurent - Mr. & Mme SAND HOLMBERG - GARCIA LAGRANJA Víctor - Lourdes - Mr. & Mme Wieladek - Grabowska Rafal et Dorota		
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

14. TRAVAUX À PRÉVOIR.

- Porte accès toiture: l'Assemblée Générale approuve le devis de la société TIVA Construct pour un montant total de 1.626,04€ TVAC (option 2). L'Assemblée Générale souhaite changer la couleur du PVC de la porte par du noir ou du vert foncé identique aux autres portes.
- Châssis cage escaliers: L'Assemblée Générale souhaite discuter du devis de la société TD Steel de 22.416,88€ TVAC (sans les options F01 et F04) lors de la prochaine AG.
- Isolation du mur mitoyen Albert et plafond garages: l'Assemblée Générale souhaite avoir 3 devis avant la prochaine AGO.
- Suppression des bambous: l'Assemblée Générale approuve le devis de la société Chasseur de Bambous pour un montant total de 3.140,00€ HTVA.
- L'Assemblée Générale rappelle que les filets au-dessus des aérés techniques n'ont toujours pas été remplacés. il faudrait le faire soit par la société TIVA Construct, soit par la société qui sera chargée de réparer la corniche.

Les travaux seront financés via le compte épargne de la copropriété.

Majorité des 2/3	Oui	915,00	100,00 %
	Non	0,00	0,00 %
	Voix exprimées	915,00	-
	Abstentions	0,00	-
Oui	MME Armali Alya - Mr. & Mme Baron - Kyuregyan Jerome et Nazeli - MME Gambirasio Nadia - MME Lecocq Céline - Mr. & Mme MABILLARD Vincent et Nutch - M. Prieto Quesada (I) Laurent - Mr. & Mme SAND HOLMBERG - GARCIA LAGRANJA Victor - Lourdes - Mr. & Mme Wieladek - Grabowska Rafal et Dorota		
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

15. COTISATION ANNUELLE AUPRÈS DU SYNDICAT NATIONAL DES PROPRIÉTAIRES ET COPROPRIÉTAIRES.

L'Assemblée Générale approuve la cotisation annuelle de +/- 180€ par an (montant à confirmer).

Majorité absolue	Oui	915,00	100,00 %
	Non	0,00	0,00 %
	Voix exprimées	915,00	-
	Abstentions	0,00	-
Oui	MME Armali Alya - Mr. & Mme Baron - Kyuregyan Jerome et Nazeli - MME Gambirasio Nadia - MME Lecocq Céline - Mr. & Mme MABILLARD Vincent et Nutch - M. Prieto Quesada (I) Laurent - Mr. & Mme SAND HOLMBERG - GARCIA LAGRANJA Victor - Lourdes - Mr. & Mme Wieladek - Grabowska Rafal et Dorota		
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

16. USAGE CORRECT DU LOCAL POUBELLES.

Le problème a été réglé

Majorité absolue	Oui	915,00	100,00 %
	Non	0,00	0,00 %
	Voix exprimées	915,00	-
	Abstentions	0,00	-
Oui	MME Armali Alya - Mr. & Mme Baron - Kyuregyan Jerome et Nazeli - MME Gambirasio Nadia - MME Lecocq Céline - Mr. & Mme MABILLARD Vincent et Nutch - M. Prieto Quesada (I) Laurent - Mr. & Mme SAND HOLMBERG - GARCIA LAGRANJA Victor - Lourdes - Mr. & Mme Wieladek - Grabowska Rafal et Dorota		
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

17. ELAGAGE DES PEUPLIERS ET ARBRES.

L'Assemblée Générale approuve le devis de la société Arboonen pour un montant de 2.299,00€ TVAC.

Le financement se fera via le compte épargne de la copropriété.

Majorité des 2/3	Oui	915,00	100,00 %
	Non	0,00	0,00 %
	Voix exprimées	915,00	-
	Abstentions	0,00	-
Oui	MME Armali Alya - Mr. & Mme Baron - Kyuregyan Jerome et Nazeli - MME Gambirasio Nadia - MME Lecocq Céline - Mr. & Mme MABILLARD Vincent et Nutch - M. Prieto Quesada (I) Laurent - Mr. & Mme SAND HOLMBERG - GARCIA LAGRANJA Victor - Lourdes - Mr. & Mme Wieladek - Grabowska Rafal et Dorota		
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

18. BUDGET.

L'Assemblée Générale approuve le budget de 45.000,00€ pour l'exercice 2025/2026.

Majorité absolue	Oui	915,00	100,00 %
	Non	0,00	0,00 %
	Voix exprimées	915,00	-
	Abstentions	0,00	-
Oui	MME Armali Alya - Mr. & Mme Baron - Kyuregyan Jerome et Nazeli - MME Gambirasio Nadia - MME Lecocq Céline - Mr. & Mme MABILLARD Vincent et Nutch - M. Prieto Quesada (I) Laurent - Mr. & Mme SAND HOLMBERG - GARCIA LAGRANJA Victor - Lourdes - Mr. & Mme Wieladek - Grabowska Rafal et Dorota		
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

19. FONDS DE ROULEMENT.

Au 30/06/2025 le fonds de roulement est de 18.305,87€

L'Assemblée Générale souhaite transférer le montant de 5.000,00€ du fonds de roulement vers le fonds de réserve.

Majorité absolue	Oui	915,00	100,00 %
	Non	0,00	0,00 %
	Voix exprimées	915,00	-
	Abstentions	0,00	-
Oui	MME Armali Alya - Mr. & Mme Baron - Kyuregyan Jerome et Nazeli - MME Gambirasio Nadia - MME Lecocq Céline - Mr. & Mme MABILLARD Vincent et Nutchka - M. Prieto Quesada (I) Laurent - Mr. & Mme SAND HOLMBERG - GARCIA LAGRANJA Victor - Lourdes - Mr. & Mme Wieladek - Grabowska Rafal et Dorota		
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

20. FONDS DE RÉSERVE.

Au 30/06/2025:

- Le fonds de réserve général est de 4.317,29€
- Le fonds de réserve ascenseur est de 20.574,10€
- Le fonds de réserve toiture est de 20.539,44€
- Le fonds de réserve spécial est de 31.007,65€

Le syndic informe l'Assemblée Générale que la copropriété est dans l'obligation depuis le 01/01/2019 de constituer un fonds de réserve d'un montant de minimum 5% des dépenses de l'exercice précédent.

L'Assemblée Générale discutera de la répartition des différents fonds de réserve une fois les créances du 1er étage D récupérées à mettre en parallèle avec l'évaluation du coût des travaux d'isolation du mur côté Albert, des plafonds garages et des châssis des parties communes.

L'Assemblée Générale décide de ne pas alimenter le fonds de réserve.

Majorité absolue	Oui	915,00	100,00 %
	Non	0,00	0,00 %
	Voix exprimées	915,00	-
	Abstentions	0,00	-
Oui	MME Armali Alya - Mr. & Mme Baron - Kyuregyan Jerome et Nazeli - MME Gambirasio Nadia - MME Lecocq Céline - Mr. & Mme MABILLARD Vincent et Nutchka - M. Prieto Quesada (I) Laurent - Mr. & Mme SAND HOLMBERG - GARCIA LAGRANJA Victor - Lourdes - Mr. & Mme Wieladek - Grabowska Rafal et Dorota		
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

21. ELECTIONS STATUTAIRES - CONSEIL DE COPROPRIÉTÉ : MEMBRES.

L'Assemblée Générale décide de nommer au Conseil de Copropriété: Mme Nadia Gambirasio, M. Vincent Mabillard et Mme Céline Lecocq.

Majorité absolue	Oui	915,00	100,00 %
	Non	0,00	0,00 %
	Voix exprimées	915,00	-
	Abstentions	0,00	-
Oui	MME Armali Alya - Mr. & Mme Baron - Kyuregyan Jerome et Nazeli - MME Gambirasio Nadia - MME Lecocq Céline - Mr. & Mme MABILLARD Vincent et Nutch - M. Prieto Quesada (I) Laurent - Mr. & Mme SAND HOLMBERG - GARCIA LAGRANJA Victor - Lourdes - Mr. & Mme Wieladek - Grabowska Rafal et Dorota		
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

22. ELECTIONS STATUTAIRES - COMMISSAIRE AUX COMPTES.

L'Assemblée Générale nomme Mme Nadia Gambirasio Commissaire aux comptes.

Les comptes seront envoyés au commissaire avant la prochaine AGO. Ceux-ci devront être contrôlés (remarques éventuelles) au moins 48 heures avant la tenue de la dite AGO. Nous vous informons également que lors de l'Assemblée Générale, il ne vous sera pas possible de poser des questions comptables. Seule l'approbation des comptes sera à l'ordre du jour. En effet, la personne tenant votre Assemblée n'a pas la formation de comptable. Si vous avez des questions, nous vous invitons donc à nous contacter.

Majorité absolue	Oui	915,00	100,00 %
	Non	0,00	0,00 %
	Voix exprimées	915,00	-
	Abstentions	0,00	-
Oui	MME Armali Alya - Mr. & Mme Baron - Kyuregyan Jerome et Nazeli - MME Gambirasio Nadia - MME Lecocq Céline - Mr. & Mme MABILLARD Vincent et Nutch - M. Prieto Quesada (I) Laurent - Mr. & Mme SAND HOLMBERG - GARCIA LAGRANJA Victor - Lourdes - Mr. & Mme Wieladek - Grabowska Rafal et Dorota		
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

23. ELECTIONS STATUTAIRES - SYNDIC GGG REAL ESTATE S.A MANDAT RENOUELABLE CHAQUE ANNÉE.

L'Assemblée Générale prolonge le mandat de GGG Real Estate SA jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire statutaire.

Majorité absolue	Oui	915,00	100,00 %
	Non	0,00	0,00 %
	Voix exprimées	915,00	-
	Abstentions	0,00	-
Oui	MME Armali Alya - Mr. & Mme Baron - Kyuregyan Jerome et Nazeli - MME Gambirasio Nadia - MME Lecocq Céline - Mr. & Mme MABILLARD Vincent et Nutch - M. Prieto Quesada (I) Laurent - Mr. & Mme SAND HOLMBERG - GARCIA LAGRANJA Victor - Lourdes - Mr. & Mme Wieladek - Grabowska Rafal et Dorota		
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

24. FIXATION PROCHAINE AGO

La date de l'Assemblée Générale Ordinaire est à confirmer suite à la décision du changement de l'exercice comptable.

L'Assemblée Générale souhaite que la prochaine AGO soit fixée courant avril.

Les copropriétaires qui désirent voir certains points à l'ordre du jour devront faire parvenir au Syndic au plus tard 1 mois avant la date de la tenue de l'AG. Aucun avis ne sera envoyé avant la convocation officielle. Les copropriétaires transmettront copie du présent PV à leurs locataires et/ou occupants afin qu'ils puissent transmettre au syndic des points à rajouter à l'ordre du jour de la prochaine AG et dans le but qu'ils prennent connaissance des décisions prises dans le présent PV

Majorité absolue	Oui	915,00	100,00 %
	Non	0,00	0,00 %
	Voix exprimées	915,00	-
	Abstentions	0,00	-
Oui	MME Armali Alya - Mr. & Mme Baron - Kyuregyan Jerome et Nazeli - MME Gambirasio Nadia - MME Lecocq Céline - Mr. & Mme MABILLARD Vincent et Nutcha - M. Prieto Quesada (I) Laurent - Mr. & Mme SAND HOLMBERG - GARCIA LAGRANJA Victor - Lourdes - Mr. & Mme Wieladek - Grabowska Rafal et Dorota		
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

25. RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD).

Nous profitons de la présente pour vous remercier de la confiance témoignée à GGG Real Estate SA. Comme vous le savez, le nouveau Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles (RGDP) est entré en vigueur le 25 mai 2018. Grâce à cette nouvelle réglementation, vos données à caractère personnel seront encore mieux traitées et protégées. Chez GGG Real Estate SA, nous prôtons une attention très particulière aux données personnelles des copropriétaires. GGG Real Estate SA met donc tout en œuvre pour protéger la confidentialité des données personnelles collectées et pour respecter tant la législation nationale relative à la collecte et au traitement des Données que la réglementation européenne. Dans cette optique, nous nous engageons à traiter vos données personnelles conformément à notre nouvelle politique de traitement de vos données personnelles. Nous vous rappelons que vous pouvez à tout moment et sans frais demander un accès et/ou une copie des informations personnelles que nous stockons dans nos bases de données. Nous pouvons dans ce cadre vous demander une preuve d'identification avant d'accéder à votre demande. Vous avez également le droit de demander de corriger vos données ou de les supprimer de nos fichiers si cela ne rend pas impossible l'exécution des services de GGG Real Estate SA. Vous pouvez en toute hypothèse à tout moment vous opposer au traitement de vos données personnelles par GGG Real Estate SA ou demander la limitation de ce traitement. En cas de changement de syndic, vous aurez également la possibilité de nous demander que vos données vous soient transmises dans un format lisible ou qu'elles soient directement transmises au nouveau syndic. Pour toute question relative au traitement de vos données personnelles ou si vous souhaitez exercer un des droits repris ci-avant, nous vous invitons à nous contacter par les moyens suivants : Par e-mail : info@ggg-sa.be Par courrier : Rue Marie Depage 1 – 1180 Bruxelles Par téléphone : + 32 (0)2/347.33.24

Majorité absolue	Oui	915,00	100,00 %
	Non	0,00	0,00 %
	Voix exprimées	915,00	-
	Abstentions	0,00	-
Oui	MME Armali Alya - Mr. & Mme Baron - Kyuregyan Jerome et Nazeli - MME Gambirasio Nadia - MME Lecocq Céline - Mr. & Mme MABILLARD Vincent et Nutcha - M. Prieto Quesada (I) Laurent - Mr. & Mme SAND HOLMBERG - GARCIA LAGRANJA Victor - Lourdes - Mr. & Mme Wieladek - Grabowska Rafal et Dorota		
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20:00.

Fin de l'A.G. à 20 H 00.

P.V. rédigé à l' A.G.O. – le 07/10/2025

SIGNATURES DES PERSONNES PRESENTES EN FIN DE SEANCE :

Le Syndic GGG REAL ESTATE
représenté par M. Selim BENZAGHOU

Président(e) de l'A.G.O.



GGG REAL ESTATE

Chaussée de Wavre 1519/2
1160 Auderghem
Tel: 02.792.57 78

Copropriétaires présents en fin de séance